



# La Guyane récompensée à la Foire de Paris

3 Prix ont été décernés à une entreprise et des associations guyanaises à la Foire de Paris, qui se déroule encore Portes de Versailles jusqu'au 8 mai prochain. Ainsi :

- L'association « Sinnamary » s'est vu décerné le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie « Douceurs créoles » pour la qualité de ses sorbets.
- L'association « Montabo Soleil » s'est vue remettre le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie « Restaurant spécialité cuisine traditionnelle »
- « La Cuisine de Lucette » de la société Cogumer, à quant à elle été récompensée dans la catégorie « Boulette et steak de poisson » par le Prix coup de coeur du jury

Le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane, Rodolphe Alexandre, souhaite féliciter ses 3 représentants du territoire pour la qualité de leurs productions, et exprimer sa joie ainsi que sa fierté de voir la Culture guyanaise être mise à l'honneur à l'occasion d'un événement qui draine pas moins de 500.000 visiteurs à chaque édition.

COMMUNIQUÉ